SYNDICAT
DES EAUX DE SOURCES
ET DES EAUX MINÉRALES NATURELLES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 21 juillet 2022

Enquête d'Agir pour l'Environnement : « Eaux Embouteillées : Nous buvons du plastique »

LES FÉDÉRATIONS DES EAUX MINÉRALES NATURELLES ET DES EAUX DE SOURCE RÉAFFIRMENT LA QUALITÉ ET LA SÉCURITÉ DE LEURS PRODUITS

- **La MEMN et le SESEMN regrettent la visée anxiogène et stigmatisante de l'étude qui met l'emphase sur la catégorie des eaux alors même que les auteurs de l'étude reconnaissent la présence généralisée de microplastiques dans l'environnement (air, sol, faune, chaine alimentaire).**

- **Encadrée très strictement par le code de la santé publique, l'activité d'embouteillage est une des plus contrôlées de l'industrie agroalimentaire avec des centaines de contrôles qualité interne, complétés par des contrôles effectués par les autorités sanitaires de santé, pour garantir un produit sûr au consommateur.**

- **Sur le sujet des microplastiques, les sourciers et les minéraliers suivent de près les travaux de la communauté scientifique européenne et appellent à un consensus sur l'évaluation et l'impact des microplastiques sur la santé.**

La Maison des Eaux Minérales Naturelles (MEMN) et le Syndicat des Eaux de Sources et des Eaux Minérales Naturelles (SESEMN) ont pris connaissance avec attention de l'étude publiée par l'association Agir pour l'Environnement qui indique la présence de traces de microplastiques dans certaines eaux de source et eaux minérales naturelles.

La qualité est la préoccupation première et quotidienne du secteur des eaux minérales naturelles et des eaux de source**.** L'activité d'embouteillage est strictement encadrée par le code de la santé publique. Les eaux embouteillées sont pures et naturelles, ne subissent aucun traitement chimique, et sont préservées de toute pollution humaine. Pour garantir leur sureté, des centaines de contrôles quotidiens sont réalisés en interne et complétés par les contrôles externes des laboratoires agréés par les Agences Régionales de Santé (ARS). Par ailleurs, les bouteilles d'eaux minérales naturelles et d'eaux de source sont en verre, en polyéthylène téréphtalate (PET), en aluminium ou en tetra qui sont des matériaux inertes, non toxiques et homologués pour être au contact des denrées alimentaires.

Sans remettre en cause le sérieux du laboratoire qui en est à l'origine, la MEMN et le SESEMN regrettent la visée anxiogène et stigmatisante d'une étude qui tire des généralités d'échantillonnages uniques sur seulement 9 produits puisque les analyses n'ont pas été répliquées plusieurs fois empêchant de s'assurer de la non-variabilité des résultats.

Par ailleurs, les auteurs de l'étude reconnaissent eux-mêmes qu'elle « n'a pas de visées scientifiques » et en extrapolent pourtant des recommandations issues de leur interprétation libre. Par exemple, le PET, plastique composant la bouteille à plus de 90%, ne serait que très minoritairement présent parmi les microtraces relevées par l'étude, rendant ainsi illégitime la demande de leur interdiction.

Aussi, la MEMN et le SESEMN alertent sur le fait que l'analyse de la source des microplastiques est éminemment complexe du fait de leur présence généralisée dans l'air, le sol, la faune et la chaine alimentaire. Or, aujourd'hui, la communauté scientifique s'accorde sur l'absence de référentiel méthodologique pour déterminer la source des microplastiques. La filière des eaux minérales naturelles et des eaux de source suit de très près les travaux de la communauté scientifique et appelle à un consensus sur l'évaluation et l'impact des microplastiques sur la santé.

Dans cet esprit, les acteurs de la filière ont déjà mis en place plusieurs actions :

- Etendre les ressources et compétences des équipes scientifiques pour détecter et identifier les microparticules dans l'ensemble des solutions d'hydratation ;
- Travailler activement à la diminution et l'élimination des micros-particules dans l'ensemble des chaines de production quand cela s'avère nécessaire ;
- Travailler conjointement avec les autorités, les autres industries agroalimentaires et la communauté scientifique pour établir des standards et méthodes communs à tous afin d'analyser et mesurer la présence de microparticules de plastique dans les aliments et boissons.

La protection de la ressource en eau est une priorité quotidienne des sourciers et des minéraliers, la lutte contre les microplastiques en est une composante à part entière.
À date, les emballages en plastique PET ou PET recyclé représentent la majorité des emballages du secteur des eaux minérales naturelles et des eaux de source car ils allient praticité d'usage, sécurité et recyclabilité. Les entreprises du secteur continuent d'investir massivement et d'innover pour qu'aucun déchet ne se retrouve dans la nature et pour diminuer la quantité de plastique mise en marché, ainsi que pour continuer à développer des alternatives aux emballages en plastique.

Contacts presse
Marie-Ange Badin, Déléguée générale / MEMN : marie-ange.badin@eaux-minerales-naturelles.fr
01 47 20 31 10

Antoine Cardon, Délégué général / SESEMN : antoine.cardon@sesemn.fr
06 69 30 90 57

À propos de La Maison des Eaux Minérales Naturelles (MEMN)
La Maison des Eaux Minérales Naturelles est le syndicat représentatif des minéraliers français (plus de 80 % du secteur). Elle rassemble la diversité des entreprises de la filière, de la PME au groupe, implantées au plus près des territoires et actrices du dynamisme économique local. Elle représente le secteur auprès de ses partenaires, des pouvoirs publics et des citoyens pour valoriser ses engagements en faveur d'une hydratation saine et naturelle mais également dans le domaine de l'économie circulaire, de la préservation de la biodiversité, de la protection des ressources en eau et de la décarbonation.
www.eaumineralenaturelle.fr
@eaumineralememn

À propos du Syndicat des Eaux de Sources et des Eaux Minérales Naturelles (SESEMN)
Le Syndicat des Eaux de Sources et des Eaux Minérales Naturelles (SESEMN) fédère et représente, depuis 1983, des TPE/PME et des entreprises familiales françaises productrices d'eau de source et d'eau minérale naturelle implantées dans toutes les régions de France métropolitaine et dans la très grande majorité des territoires d'Outre-mer.
Nous représentons 45 marques nationales et régionales et, en volume, 80% des eaux de sources et 10% des eaux minérales françaises.
Au nom de ses adhérents, le Syndicat s'engage sur des sujets tels que la préservation de la ressource en eau, la protection de la biodiversité, l'emploi dans les territoires, l'éco-conception, le recyclage et la circularité des emballages.